



ATTENTION MENACE SUR LE LAC D'ANNECY !

La moule quagga est peut-être à bord de votre embarcation...

Amis pêcheurs, plaisanciers, lorsque vous vous déplacez d'un plan d'eau à un autre, adoptez les bons réflexes :

Laissez sécher

Embarcation + équipements



4 jours entre deux plans d'eau.

SINON, AVANT D'ENTRER DANS LE LAC D'ANNECY

Retirez

Résidus + organismes aquatiques visibles



Vidangez

Réservoirs pouvant contenir de l'eau



Sur une surface enherbée



Pas dans les grilles d'eau pluviale

Lavez

Embarcation dans une aire dédiée



Eau chaude (>40°C) ou haute pression



Pas de détergent

Répétez ces trois actions à chaque sortie de lacs, rivières...

La moule quagga, un danger pour le lac !

Depuis son apparition dans les lacs voisins, cette cousine de la moule zébrée représente un risque pour le lac d'Annecy !

Votre vigilance peut empêcher son développement.

Retrouvez toutes les informations sur les espèces exotiques envahissantes dont fait partie la moule quagga !



Contactez-nous au **04 50 66 77 77**
Retrouvez aussi le SILA sur les réseaux sociaux

@syndicatmixedulacdanney

SILA